

Principales consignes à respecter

En cas d'alerte, il est important de pouvoir être informé sur la nature du risque, ainsi que les premières consignes à appliquer.

Le meilleur moyen est de se mettre à l'écoute de la radio :
radio ***** - 000,00 Mhz

Conseil : ayez toujours en état de marche un poste portatif à piles.

Les enseignants et les éducateurs sont là pour assurer la sécurité des enfants. Ils sont informés des conduites à tenir et appliquent des consignes strictes en cas d'alerte. Vous devez faire confiance à l'établissement scolaire



Sans consigne contraire des responsables des secours, n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger

Même si la tentation est grande d'utiliser le téléphone dans ces circonstances, vous devez éviter de passer des appels qui resteront bien souvent sans réponse, soit par une surcharge du réseau, soit par une rupture technique du réseau.



Les équipements minimum à conserver à domicile sont:



- Lampe torche avec piles
- Radio portable avec piles
- Eau potable
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Couvertures
- Matériel de colmatage (ruban adhésif,...)
- Vêtements de rechange



Numéros d'urgence



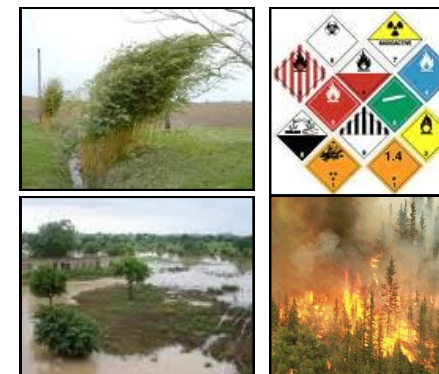
Numéro d'urgence	112
Sapeurs-pompiers.....	18
Urgences médicale SAMU.....	15
Gendarmerie Nationale.....	17
Mairie.....	03 88 91 15 61

Adresses utiles : <http://www.prim.net/>
<http://www.bas-rhin.pref.gouv.fr/pprnt/>
<http://france.meteofrance.com/vigilance/Accueil>

Le réseau téléphonique doit rester libre pour les secours.

Commune de Steinbourg

Place du Général De Gaulle
67790 STEINBOURG
Tél. 03.88.91.15.61—Fax 03.88.71.13.82
Courriel : mairie@steinbourg.fr
Site Web : www.steinbourg.fr



DICRIM

Document d'information communale sur les risques majeurs

Le DICRIM est un document réalisé par le maire dans le but d'informer les habitants de sa commune sur les risques naturels et technologiques qui les concerne, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mise en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un



Si la catastrophe est prévisible, la population pourra être alertée par signal sonore (sirène), par appel téléphonique, par information sur les panneaux lumineux ou par des haut-parleurs depuis les véhicules communaux.

Risque inondation



Les bons réflexes

Avant :

- Obturer les entrées d'eau : portes, aérations
- Couper le gaz et l'électricité
- Mettre au sec les meubles, objets, matières et produits
- Amarrer les cuves, pendre les mesures pour éviter la pollution de l'eau (fuel, produits toxiques...)
- Faire une réserve d'eau potable
- Prévoir l'évacuation

Pendant :

- S'informer de la montée des eaux (radio, mairie...)
- Couper le gaz et l'électricité
- Aller sur les points hauts préalablement repérés (étages des maisons, collines)
- n'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue.

Après :

- Aérer et désinfecter les pièces
- Chauffer dès que possible et dès que les conditions de sécurité le permettent
- Ne rétablir le gaz et l'électricité que sur une installation sèche.

Risque mouvement de terrain

En cas d'effondrement du sol :

- Évacuez les bâtiments (sans utiliser les ascenseurs) latéralement en recherchant les points hauts
- Éloignez vous de la zone dangereuse
- Rejoignez les lieux du regroupement
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé
- Suivez les consignes données par la radio



Risque tempête



Conseils de comportement :

Niveau d'alerte ORANGE

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute.
- Ne vous promenez pas en forêt
- Soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

Niveau d'alerte ROUGE

- Dans la mesure du possible, restez chez vous
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales
- Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous.
- En cas d'obligation de déplacement, limitez-vous au strict indispensable en évitant les secteurs forestiers ; Signalez votre départ et votre destination à vos proches.
- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par l'électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

Risque sismique



Dès les premières secousses : baissez-vous, protégez-vous la tête et surtout restez où vous êtes !

A l'intérieur : mettez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse, dans l'encadrement d'une porte ou sous des meubles solides. Éloignez-vous des fenêtres. Si vous êtes au lit : attendez en vous protégeant la tête avec un oreiller.

A l'extérieur : ne restez pas sous des fils électriques ou ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures...)

En voiture : arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses. Évitez les ponts ou les rampes qui pourraient avoir été endommagés par le séisme.

Risque feux de forêt



En cas de départ de feu :

- Informez les pompiers le plus rapidement et le plus précisément en composant le 18 ou le 112
- Ouvrez les accès de votre propriété
- Arrosez la maison, les bâtiments avant l'arrivée du feu
- Fermez les bouteilles de gaz situées à l'extérieur, immergez les si possible ou éloignez-les de l'habitation
- Rentrez les animaux
- Entrez dans le bâtiment en dur le plus proche, fermez volets, portes-fenêtres, exutoires et ventilation pour éviter les appels d'air
- Obturez les entrées d'air avec des linges humides
- Respirez au travers d'un linge humide. Si votre environnement est enfumé, souvenez-vous que l'air frais est au sol.
- Si vous circulez à bord d'un véhicule, vous devez gagner au plus tôt un espace dégagé ou rester sur une route et signaler votre présence en allumant vos phares et votre signal de détresse.
- A Pied, recherchez un écran (rocher, mur). Éloignez vous dos au vent en vous dirigeant sur les

Transport de marchandises dangereuses

Si vous êtes témoin d'un accident, donnez l'alerte (pompiers : 18 ; gendarmerie 17) en précisant le lieu exact, la nature du moyen de transport (route, ferroviaire, voie d'eau ou canalisations), le nombre de victimes, le numéro du produit et son code danger, la nature du sinistre (feu, fuite, explosion). S'il y a des victimes, ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie. Ne devenez pas une victime supplémentaire en touchant le produit ou en vous en approchant. Si un nuage toxique vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent. Invitez les autres témoins à s'éloigner. Si vous entendez la sirène, mettez-vous à l'abri dans un bâtiment ou quittez rapidement la zone, mais surtout évitez de vous enfermer dans votre véhicule. Écoutez la radio. Ne quittez le local que lorsque la fin de l'alerte est donnée.

